

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet et/ou un programme financé par des fonds de la Communauté Européennes : non.

VI.4) Procédures de recours.

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 17/6/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 11956

WIJZIGINGSBERICHT

Bulletin der Aanbestedingen nr. 105 van 2 juni 2010,
blz. 15277, bericht 10549

Officiële naam en adres van de aanbestedende dienst :

V.Z.W. Mabru, Werkhuizenkaai 22-23, 1000 Brussel.

Website : <http://www.mabru.be>.

Contactpersoon : De Heer Marcel Verbelen.

Tel. (32-2) 215 51 69. Fax (32-2) 215 24. 13.

Beschrijving :

Het voorwerp van de opdracht betreft de gesloten ruwbouwwerken van het Magazijn C (8000 m²), om te dienen als opslagplaats en frigoriumten, deel uitmaken van het gebouwencomplex dat wordt uitgebaat door de VZW Mabru gelegen te Werkhuizen-

kaai22-23 1000 Brussel.

De werken omvatten enerzijds de afbraak van de bestaande gebouwen (industriële gebouw met een oppervlakte van 3 850 m², omvattende acht travéeën gelijkvloers zonder verdiepingen, stalen draagstructuur met bakstenen invulmuren, waarbij elke travée een eigen zadeldak heeft.

Anderzijds het bouwen van een nieuw magazijn (8000 m²), inbegrepen het deels afvoeren en behandelen van de verontreinigde bodem, verder de ruwbouw (draagconstructie in gelamelleerd hout) de stabiliteitswerken, het schrijnwerk (poorten), en de basis industriële afwerking, het geheel volgens de regels van Duurzaam Bouwen

De werken worden uitgevoerd in overeenstemming met de studies uitgevoerd door het architectenbureau Metamorfose Project Team en het stabiliteitsingenieursbureau Gerec Engineering. De speciale technieken, die geen deel uitmaken van het voorwerp van onderhavige opdracht, worden uitgevoerd overeenkomstig de studies uitgevoerd door het bureau MK Engineering. De opdrachtnemer dient de afsluiting van de werf te onderhouden en in stand te houden ook tijdens de uitvoeringstermijn van de werken van speciale technieken. Hij dient tevens te waken over de coördinatie van de eigen werken met de werken van de aannemer die instaat voor de speciale technieken.

Te wijzigen tekst :

IV.3.8 Omstandigheden waarin de offertes worden geopend :

Datum : 20/08/2010.

Tijdstip : 14h00

Plaats : Mabru, Werkhuizenkaai 22-23, 1000 Brussel

Personen die de opening van de offertes mogen bijwonen : openbare zitting.

Datum van verzending van de aankondiging : 18/06/2010.

(@Ref :00920923/2010043227)

AVIS RECTIFICATIF

Bulletin des Adjudications n° 105 du 2 juin 2010,
page 15277, avis 10549

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :

Association sans but lucratif Mabru, quai des Usines 22-23, 1000 Bruxelles.

Website : <http://www.mabru.be>.

Personne de contact : M. Marcel Verbelen.

Tel. (32-2) 215 51 69. Fax (32-2) 215 24

Description :

Le marché a pour objet les travaux de construction du gros-œuvre du bâtiment C (8000 m²), à usage de magasin logistique et d'entrepôt frigorifique, faisant partie du complexe de bâtiments exploités par Mabru asbl au Quai des Usines 22-23 à Bruxelles.

Les travaux comprennent d'une part la démolition d'ouvrages existants (bâtiment industriel d'une surface de 3 850 m², comptant huit travées sur un seul niveau rez, structures en acier avec murs en maçonnerie, chaque travée disposant d'une toiture à deux versants).

Ils comprennent d'autre part la construction d'un nouveau magasin (8000 m²), en ce compris l'excavation partielle et le traitement des terres polluées, les travaux de stabilité et le gros-oeuvre fermé (structure en bois lamellé), en ce compris les menuiseries (portes) et la finition industrielle de base, le tout suivant les règles de la Construction durable.

Les travaux sont réalisés conformément aux études réalisées par le bureau d'architecture Metamorfose Project Team et le bureau d'ingénieurs en stabilité Gerec Engineering. Les techniques spéciales, qui ne font pas l'objet du présent marché, sont réalisées selon les études établies par le bureau MK Engineering. L'adjudicataire devra maintenir et entretenir la clôture du chantier également pendant la durée de l'exécution des travaux de techniques spéciales. Il devra également veiller à la coordination de ses travaux avec ceux des entreprises de techniques spéciales.

Texte à modifier :

IV.3.8 Modalités d'ouverture des offres :

Date : 20/08/2010.

Heure : 14 heures.

Lieu : Mabru, quai des Usines 22-23, 1000 Bruxelles.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : séance publique.

Date d'envoi du présent avis : 18/06/2010.

(@Ref :00920923/2010043227)

N. 50214

Avis de marché

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom, adresse et point(s) de contact : Smals, à l'attention de Christophe Stoquart, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, tél. + 32 (0)2 787 58 98, fax + 32 (0)2 511 12 42.

E-mail : Smals-BB-001-015-2010@Smals.be

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point de contact susmentionné.

Adresse auprès de laquelle le cahier spécial des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : point de contact susmentionné.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point de contact susmentionné.

I.2. Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Autre : Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale et de services publics fédéraux ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social et de l'Etat fédéral dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

Section II. Objet du marché

II.1. Description :

II.1.1. Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : logiciel de gestion de Datacenter.

II.1.2. Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

b) Fournitures : achat.

Lieu principal de livraison : Région bruxelloise.

Code nuts : BE 100.

II.1.3. L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4. Informations sur l'accord-cadre :

Durée de l'accord-cadre : quatre ans.

II.1.5. Description succincte du marché ou de l'achat/des achats : **le présent marché vise à acquérir un système automatisé destiné à gérer les assets des datacenters.**

II.1.6. Classification CPV (Vocabulaire commun pour les Marchés publics) :

Objet principal : descripteur principal : 48.00.00.00-8.

II.1.8. Division en lots : non.

II.1.9. Des variantes seront prises en considération : non.

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1. Conditions relatives au contrat :

III.1.1. Cautionnement et garanties exigés : voir cahier spécial des charges.

III.1.2. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : voir cahier spécial des charges.

III.1.4. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : oui.

Description de ces conditions : voir cahier spécial des charges.

III.2. Conditions de participation :

III.2.1. Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur :

Qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :

qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;

qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;

qu'il est en règle avec ses obligations relative au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 43bis de l'arrêté royal du 8 janvier 1996;

qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2. Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les fournitures demandées et ce, pour les trois dernières années.

L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités.

Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) : le chiffre d'affaires pour les fournitures demandées, cumulé pour les trois dernières années, doit être supérieur à 450.000 EUR.

III.2.3. Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le soumissionnaire :

Indiquera la liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, mentionnant :

le nom de l'entreprise concernée;

son statut public ou privé;

les coordonnées d'une personne de contact;

la date;

le montant;

une description du projet.

Si Smals juge nécessaire de contacter ces références, elle en informera au préalable le soumissionnaire.

Transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique, et cela pendant les trois dernières années.

Transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités.

Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique doit être supérieur ou égal à deux personnes au moment de la remise de l'offre.

Section IV. Procédure

IV.1. Type de procédure :

IV.1.1. Type de procédure : ouverte.

IV.2. Critères d'attribution :

IV.2.1. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.3. Renseignements d'ordre administratif :

IV.3.1. Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : Smals-BB-001.015/2010.

IV.3.2. Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non.

IV.3.3. Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 17 août 2010, à 14 heures.

Conditions et mode de paiement :

Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu :

Contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention : « Cahier spécial des charges Smals-BB-001.015/2010 - EU ».

L'enveloppe sera remise à la réception de Smals ASBL, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, de 9 à 16 heures, sauf les week-end et jours fériés, en échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

Contre la somme de 32,10 EUR (frais de port de 7,10 EUR pour la Belgique) ou 38,20 EUR (frais de port de 13,20 EUR pour les autres pay de l'Union européenne), somme versée sur le compte BNP Paribas Fortis : 001-1614919-42, Bic : GEBABEBB.

Iban : BE77 011 6149 1942, Smals ASBL, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, avec la mention « Réf. Smals-BB-001.015/2010 - EU ».

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée à l'attention de M. C. Stoquart, Smals ASBL, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 7,10 EUR ou 25 EUR + 13,20 EUR) sur le compte BNP Paribas Fortis de Smals, et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard cinq jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

IV.3.4. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 17 août 2010, à 14 heures.

IV.3.6. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français, néerlandais.

IV.3.7. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : douze mois (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8. Modalités d'ouverture des offres : 17 août 2010, à 14 heures, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui.

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.3. Autres informations :

Le 4 août 2010, une séance d'information sera organisée dans les locaux de Smals ASBL, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles.

Les candidats souhaitant y assister se présenteront à la réception et seront présents dès 14 heures.

La séance se terminera après la lecture des questions et des réponses.

Les questions seront posées par écrit et envoyées à Smals, à l'attention de C. Stoquart au plus tard le 26 juillet 2010.

Si par mail, seulement à l'adresse Smals-BB-001-015-2010@Smals.be

VI.5. Date d'envoi du présent avis : 17 juin 2010.

N. 11927

Aankondiging van een opdracht

Diensten

Afdeling I. Aanbestedende dienst

I.1) Naam, adressen en contactpunt(en) : Universitair Ziekenhuis Brussel, Laarbeeklaan 101, 1090 Brussel, België

Contactpunt(en) : Mevr. Vera Van Rossen

Tel. +32 24775521, fax +32 24775443

E-mail : vera.vanrossen@uzbrussel.be

Internetadres(sen) :

Adres van de aanbestedende dienst : www.uzbrussel.be

Nadere inlichtingen zijn te verkrijgen op het volgende adres : zelfde adres als voor het(de) hierboven vermelde contactpunt(en).

Bestek en aanvullende documenten (zoals documenten voor een concurrentiegericht dialoog en een dynamisch aankoopstelsel) zijn verkrijgbaar op het volgende adres :

zelfde adres als voor het(de) hierboven vermelde contactpunt(en).

Inschrijvingen of aanvragen tot deelneming moeten worden gericht aan : zelfde adres als voor het(de) hierboven vermelde contactpunt(en).

I.2) Type aanbestedende dienst en hoofdactiviteit of -activiteiten : Publiekrechtelijke instelling.

- Gezondheid.

De aanbestedende dienst koopt namens andere aanbestedende diensten : neen.

Afdeling II. Voorwerp van de opdracht

II.1) Beschrijving.

II.1.1) Door de aanbestedende dienst aan de opdracht gegeven benaming : **Consultancy voor crediteurenanalyse en terugverdring**

II.1.2) Type opdracht en plaats van uitvoering van de werken, levering van de goederen of verlenen van de diensten :

Diensten.

Belangrijkste plaats van dienstverlening : DIRECTIE FINANCIËLE DIENST

NUTS-code : BE1

II.1.3) De aankondiging betreft : Een overheidsopdracht.

II.1.5) Korte beschrijving van de opdracht of de aankoop (aankopen) : Consultancy voor crediteurenanalyse en terugverdring

II.1.6) CPV-classificatie (gemeenschappelijke woordenlijst overheidsopdrachten) :

Hoofdopdracht : 66170000 - Diensten op het gebied van financiële consultancy, financiële transacties en clearing

II.1.7) Opdracht valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA) : neen.

II.1.8) Verdeling in percelen : neen.

II.1.9) Varianten worden geaccepteerd : neen.

II.2) Hoeveelheden of omvang van de opdracht.

II.2.2) Opties : neen.

Afdeling III. Juridische, economische, financiële en technische inlichtingen

III.1) Voorwaarden met betrekking tot de opdracht.

III.1.1) Verlangde borgsommen en waarborgen : Geen

III.1.4) Andere bijzondere voorwaarden voor de uitvoering van de opdracht : neen.

III.2) Voorwaarden voor deelneming.

III.2.1) Persoonlijke situatie van ondernemers, waaronder de vereisten in verband met de inschrijving in het beroeps- of handelsregister. Inlichtingen en formaliteiten om na te gaan of aan de vereisten is voldaan :

* Attest van in orde zijn met de betaling van de sociale zekerheidsbijdragen.

* Attest van in orde zijn met de betaling van de btw belasting.

* Attest van in orde zijn met de betaling van de belastingen.

III.2.2) Economische en financiële draagkracht :

Inlichtingen en formaliteiten om na te gaan of aan de vereisten is voldaan :